



*Ordre des Avocats
au Barreau
de Grasse*

AVOCAT ETRANGER

PIECES A FOURNIR

- courrier de demande adressé à Monsieur le Bâtonnier
- formulaires de demande d'autorisation d'exercice et demande de carte professionnelle dûment complétés (la carte sera facturée 15 Euros sur le compte qui sera ouvert au Bureau Commun des Avocats)
- attestation de la qualité d'avocat inscrit dans un barreau étranger (traduction en français)
- attestation de réussite de l'examen du C.N.B. (original)
- certificat de nationalité (traduction en français)
- copie du protocole de réciprocité (traduction en français)
- déclaration de non condamnation (document joint)
- attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle (traduction en français)
- justificatif de domicile professionnel (bail, contrat de travail ou de collaboration, contrat d'association, titre de propriété...)
- 2 photos d'identité
- 1 chèque représentant les droits d'inscription, établi au nom de l'Ordre des Avocats :
 - Pour une première inscription après prestation de serment 150 euros
 - Pour les avocats inscrits durant leur 2^{ème} et 3^{ème} année 500 euros
 - pour les avocats ayant plus de 3 ans d'ancienneté et jusqu'à 10 ans 2 500 euros
 - pour les avocats exerçant depuis plus de 10 ans 5 000 euros

(sous réserve de la fixation du montant des droits d'inscription qui seront dûs au titre de l'exercice en cours).

- 1 chèque établi au nom de l'ordre des avocats, représentant la cotisation à l'ordre pour l'année en cours, soit :

| Ancienneté | Montant |
|-----------------------|---------|
| Moins de 3 ans | 200 € |
| 3 à 10 ans | 450 € |
| Plus de 10 ans | 550 € |

(sous réserve de la fixation du montant de la cotisation qui sera due au titre de l'exercice en cours).

- 1 chèque établi au nom de la Carpa de Grasse, représentant la cotisation à la Carpa pour l'année en cours, soit :

| Ancienneté | Montant |
|-----------------------|-----------|
| Moins de 2 ans | 150 euros |
| 2 ans et plus | 300 euros |

(sous réserve de la fixation du montant de la cotisation qui sera due au titre de l'exercice en cours).



*Ordre des Avocats
au Barreau
de Grasse*

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCICE AU BARREAU DE GRASSE

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Nationalité _____

Situation de famille _____ Profession du conjoint _____

Adresse personnelle _____

Téléphone _____

Adresse professionnelle _____

Téléphone _____ Télécopie _____

e.mail _____

Exercice de la profession au titre de :

salarié

collaborateur

associé

mandataire social

NOM DU CABINET

INFORMATIONS RELATIVES AU BARREAU D'ORIGINE

Nom et adresse du Barreau d'origine _____

Date d'admission _____

Avez-vous terminé votre stage ? OUI NON

L'attestation de ce Barreau est-elle annexée ? OUI NON

L'attestation responsabilité civile professionnelle
est-elle annexée ? OUI NON

Dans l'hypothèse où les conditions et l'étendue de sa
couverture seraient insuffisantes souhaitez-vous participer
à l'assurance groupe du Barreau ? OUI NON

DEMANDE ANTERIEURE

Avez-vous antérieurement présenté une demande d'inscription conformément à la directive d'établissement ?

Dans un Barreau Français OUI NON

Dans un autre Barreau OUI NON

Si la réponse est affirmative dans quel Barreau ? _____

DIVERS

Diplômes

Professions antérieurement exercées

Activités diverses (mandats électifs, fonctions exercées dans une association...)

DECLARATION

Je déclare que les informations figurant ci-dessus sont complètes et exactes à la date de la demande.

Je m'engage à informer le Barreau de Grasse immédiatement de toutes modifications de ces informations.

Je m'engage à respecter les règles déontologiques du Barreau de Grasse et je donne mon accord pour que le Barreau de _____ et le Barreau de Grasse puissent librement échanger toute information relative à mes activités professionnelles.

GRASSE, le

Signature de l'impétrant

ATTESTATION

Je soussigné(e) _____

Déclare sur l'honneur n'avoir pas fait l'objet :

- de condamnation pénale ou de poursuites judiciaires pour des agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes moeurs,
- de sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation en raison de faits de même nature,
- de faillite personnelle ou d'une autre interdiction,
- d'une mesure de tutelle ou d'administration légale.

Fait à Grasse le _____

SIGNATURE